

Du conseil municipal du comté de Wentworth, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui modifie l'Acte des chemins de fer relativement au drainage des voies ferrées ;

De la Banque du Peuple, demandant un acte qui lui permette de différer de deux années, à compter de mai 1897 le paiement à ses créanciers et déposants du montant de ses obligations envers eux ;

De la Compagnie électrique de Hull, demandant un acte qui l'autorise à pénétrer dans la cité d'Ottawa par le Pont Union et à prolonger sa ligne jusqu'aux différentes gares de chemins de fer ; et,

De A. Macpherson, président, et James Crail, secrétaire-trésorier du bureau d'administration des biens temporels de l'Eglise presbytérienne du Canada, demandant un acte qui modifie l'Acte de la ci-devant province du Canada, constituant en corporation le bureau d'administration des biens temporels de l'Eglise presbytérienne du Canada en rapport avec l'Eglise d'Ecosse et les actes qui l'amendent.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Cox, à savoir :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du parlement :

A Son Excellence le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen ; vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; vicomte Gordon d'Aberdeen, comte d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand' Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du parlement.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.